

# Cornier Le projet de déviation des poids lourds deviendra réalité en 2024

Vendredi 12 janvier, Michel Roux et son conseil municipal accueillent les habitants de la commune, David Ratsimba, président de la CCPR et conseiller départemental, les représentants de la gendarmerie et les élus du Pays rochois à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux.



Michel Roux pendant son allocution. Photo Le DL/R.M.C.

Après avoir salué l'assistance, le maire de Cornier Michel Roux a présenté ses vœux ce 12 janvier. Il résumait 2023 comme une « année de transition » qui a vu cependant l'acquisition de la maison paroissiale et la sortie d'un bulletin municipal en milieu d'année, et les *Brèves Corniérandes* fin 2023.

L'année qui commence verra les premiers coups de pioche de la déviation du chef-lieu pour les poids lourds, la finalisation des études de la route départementale 903 qui prévoient deux accès à cette voie -l'un à La Bathia et l'autre à La Madeleine- ainsi que l'avancement du projet de sécurisation du quartier de Moussy.

La voie verte en direction de Moussy, prévue cette année, a été retardée pour intégrer l'aménagement départemental d'un parcours dit des 4 saisons qui comportera une boucle de 5 kilomètres destinée à l'entraînement des biathlètes, qui rappelons-le, disposent d'un stand de tir à La Fornasse.

Pour sa part, David Ratsimba évoqua les projets intercommunaux avec l'étude de la zone d'activité de Livron et la mise à disposition d'une deuxième déchèterie, la prochaine ouverture à la gare d'une agence ProxiVélo (location longue durée de vélos) et la construction à Bonneville d'un complexe destiné au rugby. Il rappelait ensuite les activités du Conseil départemental et les projets de celui-ci au niveau du canton (collège Les Allobroges, route reliant La Roche au Chal, etc.).